

Actu Api

N°17

L'ESSENTIEL DU PROGRAMME EUROPÉEN AEL

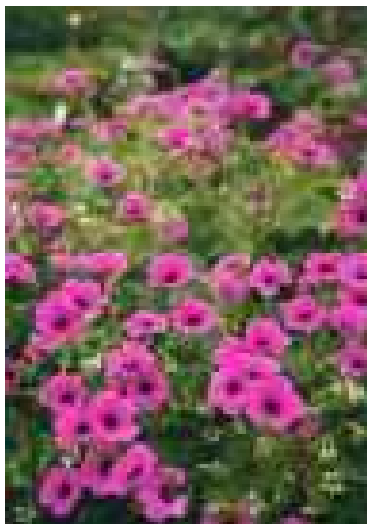
Les Fleurs de mes Abeilles



Revue éditée avec la participation financière de la Commission européenne

Les fleurs de mes abeilles

Quelles sont les fleurs réellement butinées par les abeilles de mon rucher ? Rares sont les ouvrages apicoles qui abordent cette question. Les informations se résument bien souvent à un petit paragraphe très général sur la flore mellifère. Mais bien rares sont les outils concrets qui vous permettent d'évaluer la qualité de l'environnement mellifère de votre rucher.



Une bonne connaissance des fleurs visitées par vos abeilles constitue un para-

mètre essentiel de l'apiculture, au même titre que la qualité des reines, la conduite apicole et le matériel. Cette approche de l'environnement de votre rucher vous permet de mieux exploiter les miellées et d'évaluer l'impact d'un accroissement du nombre de ruches sur vos récoltes. Vous pouvez également déterminer avec plus de précision l'origine botanique de vos miels. Enfin, elle vous permet de mieux choisir un emplacement, que ce soit lors d'une transhumance ou lors de l'implantation d'un nouveau rucher. Dans le cadre du programme européen, le CARI a acquis une certaine expérience dans ce domaine.

Cet Actu Api vous propose une technique très simple d'analyse de votre environnement. Par la suite, vous pourrez naturellement peaufiner l'approche présentée. Il existe aujourd'hui des outils informatiques pour vous aider (voir page 8).

DYNAMIQUE ANNUELLE DE BUTINAGE

Pour mettre en place un outil de travail, il faut comprendre la façon dont l'abeille exploite les espèces mellifères avoisinant le rucher pour répondre à ses besoins alimentaires ($\pm$ 140 kg de nectar et $\pm$ 20 kg de pollen). En théorie, on signale que l'abeille peut avoir un rayon de butinage allant jusqu'à 10 km. En pratique, ce rayon ne sera pour ainsi dire jamais atteint. À une telle distance, elle consomme pour son déplacement tout ce qu'elle peut récolter. Comme vous le savez déjà,

c'est **le climat** (température, luminosité, vitesse du vent, pluviosité) qui va réduire ce périmètre à quelques centaines de mètres lorsque les conditions sont mauvaises. Le nombre de fleurs disponibles et **la qualité du nectar et du pollen** vont également influencer la distance de butinage. Plus l'environnement sera riche, et plus les distances de butinage seront courtes. **La force de la colonie** va influencer directement le nombre de butineuses qui pourront exploiter un périmètre. Plus ce nombre sera élevé, plus le nombre de fleurs visitées pourra être important. Ces différents facteurs limitants

(climat, qualité des ressources, force des colonies ou population) vont évoluer en fonction des saisons et dès lors influencer le périmètre de butinage de nos abeilles (voir tableau " Zone de butinage ").
Le système de prospection d'une colonie d'abeilles est très performant. Ainsi, dans un rayon de moins de deux kilomètres, une colonie est capable de trouver sans difficulté un tilleul isolé et, dans un rayon de 500 m, un petit parterre de fleurs intéressantes sera visité. Par contre, les fleurs isolées ou produisant peu de nectar ou de pollen n'intéresseront que fort peu les abeilles.

	ZONES DE BUTINAGE			
	DÉMARRAGE PRINTANIER	RÉCOLTE DE PRINTEMPS	RÉCOLTE D'ÉTÉ	FIN DE SAISON
PÉRIODES	Avant le 15 avril Pré-vernal (PV)	15 avr - 20 juin Vernal (V)	21 juin - 31 juil. Estival (E)	Après 15 août Estivo-automnale (EA)
BESOINS EN POLLEN	Importants	Très importants	Faibles	Moyens
BESOINS EN NECTAR ET MIELLAT	Faibles	Importants	Importants	Faibles
FACTEURS LIMITANTS	Climat	Climat + Population	Ressources de faible qualité	Climat + Ressources de faible qualité
ZONE NORMALE DE BUTINAGE	500 m	2 km	3 km	1 km

Autour d'un rucher, seules quelques espèces auront un réel intérêt mellifère. Vous les retrouverez dans certains milieux (prairies, friches, haies...) présentés dans le tableau ci-joint. Il faut donc tenir compte de ces paramètres pour établir un inventaire de l'environnement de son rucher.

LES ÉTAPES À SUIVRE

Voici pas à pas les différentes étapes à suivre pour arriver à évaluer le potentiel mellifère autour de votre rucher.

1. L'outil indispensable

Une carte de type IGN 1/20.000 ou 1/25.000 est l'outil de départ idéal car elle donne déjà de nombreuses informations sur l'occupation des sols. Elle permet d'objectiver la perception que l'on a d'un périmètre autour d'un rucher.

2. Les rayons de butinage

On peut tracer sur la carte les rayons de butinage correspondant aux différentes périodes de l'année : démarrage printanier (PV = 500 m), récolte de printemps (V = 2 km), récolte d'été (E = 3 km), fin de saison (EA = 1 km).

3. Les différents milieux

La carte d'état-major délimite clairement les différents milieux. Il faut cependant y sélectionner les milieux qui présentent un intérêt direct pour les abeilles qui devront faire l'objet d'un contrôle éventuel sur le terrain (prairies, bois de feuillus...). Une attention particulière sera réservée aux éléments linéaires et aux arbres isolés.



Milieux intéressants

Pour que les milieux ou zones reprisent dans ce tableau présentent un intérêt, il faut que les espèces mellifères recouvrent au moins 20 à 30 % de sa surface. Pour certains milieux très diversifiés, les espèces n'ont pas été citées.



Deux types de prairies sont à prendre en considération :

a) les prairies pâturées extensives: nombreux pissenlits (V) et trèfles blancs (E);

b) les prairies de fauche tardive (après la miellée de printemps) (V + E).



Le milieu **forestier** est plus pauvre si ce ne sont les bois de feuillus assez diversifiés dans lesquels on retrouve des fruitiers (V), des érables (planes (PV), champêtres et sycomores (V)), des châtaigniers (E), des robiniers (V). Certaines années, ils sont source de miellat comme les bois de conifères (E).



Les terres de **culture** ne présente généralement aucun intérêt pour les abeilles. Il faut cependant relever les cultures de colza (V), de luzerne (E), de phacélie (E), de trèfles (E), d'angélique (E), de sarrasin (E)...



Les **jardins** et **parcs** avec des parterres fleuris (PV, V), des massifs mellifères (coténéasters (E)...), des lierres (EA) ou vignes vierges (EA)... sont très diversifiés et offrent pendant toute la saison des ressources pour les abeilles.



Il faut également signaler tous les **arbres isolés**, les **alignements** et les arbres de parcs : tilleuls (E), fruitiers (V), marronniers (V), saules (V), érables (PV, V)...



Les vieux **vergers** (poiriers et pruniers (PV), cerisiers (V), pommiers (V)) présentent moins de risque pour les abeilles (peu pulvérisés).



Les **haies** et **bordures forestières** présentent d'autant plus d'intérêt qu'elle sont mal entretenue. On y retrouve de nombreuses espèces mellifères : aubépines (V), symphorine (E), noisetiers (PV), ligustrum (E), églantier (E), ronce (E), prunellier (PV).



Les zones de **friches** et les **mises à blanc** forestières font partie des zones les plus intéressantes on y retrouve souvent des prunelliers (PV), des ronces (E), des saules (V), du mellilot (E, EA), des aubépines (V), des chardons (E), des épilobes (E), des framboisiers (V), des reines des près (E), de la menthe (EA)...

4. Les espèces mellifères

Cette étape est la plus longue. Elle demande de vous promener dans la zone de butinage des abeilles pour vérifier la présence en nombre suffisant d'espèces mellifères dans les différents milieux. Idéalement, cela doit se réaliser durant les quatre périodes de floraison concernées.



5. Cartographier les zones mellifères

Par période (PV, V, E, EA), on reprend les milieux répondant aux critères repris dans le tableau : " milieux intéressants ". Ceux-ci sont colorés par exemple en jaune ou orange. Les arbres isolés ou les alignements intéressants sont également à colorer par exemple en rouge.

Butinage pré-vernal (PV) dans un rayon de 500 mètres



6. Estimer la valeur mellifère de l'environnement du rucher

L'intérêt mellifère de la zone va dépendre directement de l'importance des surfaces colorées, de leur diversité et de leur nombre. En fonction des saisons et des régions, ces espaces recouvriront un pourcentage plus ou moins important de la surface de butinage. Il sera souvent compris entre 5 et 60 % des surfaces. Ce pourcentage sera souvent plus faible en période pré-vernale et estivo-automnale. Cette fourchette vous permet de situer votre rucher parmi d'autres et de vérifier si une période est particulièrement pauvre ou riche.

UN EXEMPLE THÉORIQUE

Cet exemple est représentatif de la situation de nombreux ruchers situés au cœur d'un village. On constate qu'en début de saison, les arbres et les haies représentent une grande proportion des espèces mellifères. Lors de la miellée de printemps, les vergers, les haies, les prairies et les jardins vont constituer le gros de la miellée. Les champs de colza viendront renforcer l'intérêt mellifère de la zone. Les arbres prendront plus d'importance lors de la miellée d'été. Le miellat sur feuillus mais également sur résineux pourra en fonction des années (surtout en année sèche) donner un complément important de miellée. En fin de saison, on retrouvera l'essentiel des fleurs mellifères en zone d'habitat ou dans les zones de friche.

Carte Vernale (V) dans un rayon de 2 Kilomètres



Pour aller,



plus loin...

La technique présentée ici est assez simple, mais ne vous apporte qu'une information générale sur la valeur mellifère de votre environnement.

Aujourd'hui, on peut définir assez correctement les parcelles qui seront butinées. Cela demande naturellement un inventaire complet des différentes espèces mellifères zones par

zone et leur cartographie sous un format informatique. Un système d'information géographique (SIG) va identifier pour chaque période de floraison les zones les plus attractives qui seront visitées par les abeilles et en déduire une miellée potentielle. Dans le cadre de son travail de fin d'étude, Xavier Janssens a réalisé et encodé l'inventaire de la flore de plusieurs ruchers wallons. Son programme informatique permet de prédire les miellées. Ses chiffres théoriques correspondent bien aux données enregistrées dans ces ruchers. Ce programme permet également de définir l'origine botanique probable des miels qui seront produits dans ces ruchers.

À terme, on peut espérer étendre ce travail à de nouvelles zones et à l'ensemble de la Wallonie.

PROGRAMME DES GROUPES DE TRAVAIL

- ⇒ Comité d'accompagnement : chaque deuxième mardi du mois
- ⇒ Information : chaque premier mardi des mois impairs
- ⇒ Suivis sanitaire : le lundi le plus proche du 1er jour des saisons

**Intéressé ? Votre aide nous est très précieuse.
N'hésitez pas à nous contacter (CARI)**

U.F.A.W.B.
Jacques LECLÈRE
rue Marot 10
5503 SORINNES
Tél.: 082/22 41 28
Fax : fax: 082/22 92 80
Email: jacques.leclere@skynet.be

U.R.R.W
Philippe-Auguste ROBERTI
Ferme apicole de Malplaquée 11
5070 SART-ST-LAURENT
Tél.- Fax: 071/71 29 67
GSM : 0476/36 29 67
Email: philippe.roberti@skynet.be

CARI asbl
Etienne BRUNEAU
Place Croix du Sud 4
1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél.: 010/47 34 16
Fax : 010/47 34 94
Email: Bruneau@ecol.ucl.ac.be